CONSEIL DE DEVELOPPEMENT
GRANDLYON

DEVELOPPER L'ACCÈS À L'EMPLOI ET À L'INSERTION PROFESSIONNELLE DANS LES QUARTIERS

PAR LES COMPETENCES ET LA FORMATION

Note contributive du ***Conseil de Développement***
(Auto-saisine dans le cadre de la rénovation du Contrat de ville)

7 MAI 2019

CONTRIBUTEURS

Responsable de Publication

Anne-Marie Comparini, Présidente du Conseil de développement

Rédacteur en chef

Henri Jacot, Vice-Président du Conseil de développement

Comité d'animation

Jacques Bartier

David Chevallier

Catherine Clancy

Denis Colongo

Patricia Drouard

Jean-Paul Masson

Anne-Laure Mériau

Nicolas Millet

Margot Nicoloyannis

Michel Rouge

Michel Tavernier

Gilles Vivancos

Coordination

DTP-DPDP-SPIC-Service participation et implication citoyennes

Anne-Laure Garcin

Iris Héran-Gobert

Ema Alonso

SOMMAIRE

INTRODUCTION 3

La méthode choisie 3

Deux prérequis de portée générale : la connaissance/interconnaissance des acteurs et la mobilisation en réseau(x) informel(s) 3

Le plan retenu 5

I. LES INITIATIVES MISES EN ÉVIDENCE POUR DYNAMISER L'ACCES A L'EMPLOI PAR LES COMPETENCES 5

Facilitation de l'accès à l'emploi par intermédiation 6

Facilitation de la création d'activités 6

Accompagnement vers l'emploi par l'insertion 7

Accompagnement dans l'emploi par l'insertion 7

II. LES INITIATIVES MISES EN ÉVIDENCE POUR MOBILISER LA FORMATION POUR LES COMPETENCES 8

Formation des jeunes ouverte sur les compétences et métiers de demain 8

Formation des adultes adaptée aux besoins de compétences d'aujourd'hui 9

Formation au numérique comme levier d'insertion sociale et professionnelle 10

Autres formes d'apprendre 10

III. LES PRECONISATIONS POUR APPROFONDIR CERTAINS POINTS SPECIFIQUES AUX QUARTIERS EN POLITIQUE DE LA VILLE 11

Les QPV et les contextes spécifiques de chacun de ces Territoires 11

Les QPV : des quartiers comme les autres, y compris au regard du droit commun 12

Les corps intermédiaires et les initiatives innovantes 13

La participation des citoyens dans les processus de décision 14

ANNEXE 1 : Contributions du CdD 16

ANNEXE 2 : Acteurs et initiatives 18

INTRODUCTION

La Métropole de Lyon et les autres partenaires signataires du Contrat de Ville préparent un avenant à l'actuel Contrat de ville (2015-2020) le prolongeant sur une nouvelle période de 2 ans en l'articulant avec la feuille de route de l'Etat de « mobilisation nationale pour les habitants des quartiers » telle qu'arrêtée en juillet 2018.

Après un échange le 9 avril dernier avec M. G. KEPENEKIAN, Vice-Président délégué à la Politique de la Ville, il a été convenu que le Conseil de développement de la Métropole rassemblerait (sous forme d'auto-saisine) toutes les préconisations qu'il a faites depuis 4 ans pour les habitants des quartiers en politique de la ville (QPV) dans une **note contributive consacrée spécialement à la problématique de l'emploi-insertion.**

Deux enjeux majeurs en seront le fil conducteur : la montée en puissance des recrutements sur la base des Compétences et la reconnaissance dans cette perspective du rôle de la Formation qu'elle soit formelle ou informelle.

Le Conseil de développement a toujours fait siens ces enjeux, comme le lecteur pourra en juger en prenant connaissance des travaux conduits depuis 4 ans (voir *annexe 1*). Cette note se nourrira donc largement de ses précédents travaux.

La méthode choisie

La méthode choisie par le Conseil de développement repose sur une liste **d'initiatives inspirantes** venant d'autorités publiques seules ou avec des réseaux professionnels et associatifs. Ou encore des **expériences innovantes**, fruit de la volonté d'Agir d'acteurs territoriaux (associations, réseaux industriels et économiques, citoyens).

N'est-il pas reconnu, même si cela n'est pas assez connu, que les associations socio-éducatives et les initiatives citoyennes manifestent un grand dynamisme et une réelle capacité à inventer notamment dans les quartiers QPV de nouvelles manières de faire Société en solidarité et en entraide notamment à l'égard des populations défavorisées ?

S'appuyer sur ces exemples souvent collaboratifs est ensuite pour le Conseil de développement un moyen de faire « remonter », du fait de sa pratique habituelle d'écoute de la parole citoyenne, le vécu des participants à ses séances de travail, de donner à voir des actions qu'ils « font déjà » donc déjà opérationnelles et de montrer leur détermination à travailler ensemble pour aller plus vite, plus loin afin de résorber ou d'éviter les fractures de notre époque.

Enfin ce choix de méthode permet d'illustrer de manière courte et efficace les préconisations ou les modalités attendues de l'action publique et de confirmer leur faisabilité.

Deux prérequis de portée générale : la connaissance/interconnaissance des acteurs et la mobilisation en réseau(x) informel(s)

Avant d'entrer dans les présentations d'initiatives et préconisations propres à l'emploi-insertion des habitants des quartiers QPV, le Conseil de développement a souhaité pointer dès ce stade deux prérequis de portée générale, valables pour toute approche des sujets liés aux fortes transformations de la Société et concernant tous les territoires.

Il s'agit d'abord de la nécessaire connaissance des dispositifs et de la toute aussi nécessaire interconnaissance entre acteurs.

C’est un sujet qui ressort avec constance de toutes ses contributions. **D’une part, les dispositifs d’appui proposés par l’État, la Région, la Métropole et les Villes ne sont pas suffisamment lisibles et visibles pour profiter à tous.** Souvent méconnus, ce manque d’information lié au fonctionnement du mille-feuille administratif nuit à la bonne compréhension des citoyens qui ignorent dès lors les dispositifs dont ils pourraient bénéficier.

D’autre part, les acteurs d’initiatives eux-mêmes ne sont pas connus et ne se connaissent pas entre eux alors qu’ils opèrent dans la même thématique et/ou sur le même territoire, se privant ainsi de l’effet de masse qui ouvrirait une aide plus complète.

Les citoyens ou à tout le moins ceux qui sont en contact avec les futurs bénéficiaires, ont besoin de connaître ce que proposent les divers niveaux d’administration (État, Région, Métropole et Commune). Comment ils se coordonnent pour agir efficacement ? Comment ils s’appuient sur le foisonnement d’initiatives existantes sur le terrain pour amplifier l'effet positif de certaines d'entre elles ?

La connaissance /interconnaissance est essentielle pour les questions liées à l’emploi–insertion et plus généralement pour le développement social local. Ce qui explique l’importance attaché par le Conseil de développement à rendre accessible à toute personne l'information sur les dispositifs d'appui, sur les initiatives associatives, sur l'entraide citoyenne et sur la participation sociale. Cette information ainsi relayée présenterait l’avantage de proposer un large éventail d’accompagnement vers ou par l’emploi.

Le second prérequis qui en découle est la mobilisation de tous les acteurs sous forme de réseau(x) informel(s).

Le rapprochement de tous les acteurs (publics, privés et associatifs) est majeur. Toute construction de réseau est un support pertinent de l’action ; quelle qu’en soit l’échelle, métropolitaine ou plus locale. **Aussi tout réseau doit-il être large dans sa composition,** tout particulièrement sur la thématique de l’emploi : les structures d'insertion, le service public de l'emploi (Pole emploi et Missions locales), la Maison métropolitaine d’insertion pour l’emploi, ainsi que les clubs d’entreprises, les réseaux économiques et les initiatives associatives ou citoyennes concernées. Sans oublier les agents territoriaux présents sur le terrain : les chefs de projets QPV, les chargés de liaison entreprises-emploi, les Maisons de la Métropole (MDM), les services des communes et ceux de l’Etat (Politique de la ville et de l’Éducation nationale).

Il doit être aussi ouvert à toutes les initiatives qui œuvrent pour l’emploi et l'insertion sociale pour montrer la multiplicité des offres d’accompagnement et *de facto* la manière personnalisée de répondre à un nombre plus important d’éventuels bénéficiaires aux caractéristiques diverses (faible formation ou qualification devenue inadaptée, moyens de mobilité insuffisants, isolement...), ou d’âge et sexe différents (chômeur de longue durée, femmes ou jeunes sans emploi). Pour ceux qui sont les plus éloignés de l'emploi, ce changement dans la manière de recruter (recours aux compétences) lancerait un accompagnement dans la durée fondée sur les capabilités avec un espoir de retrouver le chemin de l'activité.

Enfin aujourd'hui, pour la plupart, les QPV sont devenus des quartiers dynamiques où s’expérimentent des formes nouvelles de vie associative, d’élaboration de projet et de démocratie participative avec, entre autres, les conseils citoyens. **La pratique du réseau** pourrait rendre plus performant chacun de ceux qui y participent en échangeant les bonnes pratiques et s'en inspirant éventuellement.

L'accès à l'emploi, quelle que soit la voie choisie pour l'atteindre, peut paraître complexe en raison du nombre des « accompagnateurs » traditionnels ou nouveaux partenaires ainsi que des dispositifs d'appui multiples. Mais cette diversité loin d'être un inconvénient, peut amener si elle est organisée,

un partage des connaissances au bénéfice de tous. D'où l'intérêt de considérer simultanément ces deux prérequis.

Le plan retenu

Sur cette base, le Conseil de développement a choisi deux entrées pour présenter les initiatives : **celle de l'accès à l'emploi par les compétences et celle de la formation initiale et continue (formelle et informelle) pour les compétences.** Deux approches d'actualité ou ressenties avec plus d'acuité en cette époque de grandes transitions.

Cette trame a la qualité pour chacun des points concernés de valoriser des voies d'accès tant pour les jeunes des QPV à la recherche d'un emploi que pour les adultes en RSA ou en chômage de longue durée.

Elle permet également d'éclairer la complémentarité des compétences techniques (concept des campus des métiers…) et celles relevant des *soft skills* requises par les nouvelles manières de produire. Les habitants des QPV doivent en particulier être attentifs à ne pas cumuler un retard en matière de numérique et doivent aussi se préparer culturellement aux emplois de demain qui ont évolué.

Ainsi les parties I et II présenteront successivement des **initiatives visant à mobiliser les compétences comme nouvelle manière d'accéder à l'emploi et comme dynamique motrice de la formation initiale et continue.**

La partie III pourra alors revenir sur **les préconisations et modes d'action publique pour approfondir certains points spécifiques aux quartiers en politique de la ville,** tels l'espace territorial le plus adapté pour les regroupements d'acteurs en vue de l'emploi-insertion, le nécessaire « désenclavement » de ces quartiers et de la politique qui les concernent, la place des structures associatives ou citoyennes dans une telle mobilisation des acteurs, et celle des citoyens dans leur association effective à l'élaboration des actions.

I. LES INITIATIVES MISES EN ÉVIDENCE POUR DYNAMISER L'ACCES A L'EMPLOI PAR LES COMPETENCES

Sous l'effet des mutations rapides qui marquent désormais l'économie et la société (numérisation des activités, exigences écologiques, vieillissement de la population…), une nouvelle forme d'accès à l'emploi émerge : **passer d'une approche métier à une approche par compétences**. Se définir par un métier ou un diplôme ne suffit plus ! Ce qui fait la différence, ce sont les qualités personnelles liées à la motivation, à la polyvalence, aux capacités relationnelles, à l'autonomie, la créativité, l'esprit d'initiative…

Autant de compétences que Pôle emploi intègre dorénavant dans ses grilles de recrutement. Comme d'ailleurs des entrepreneurs pour embaucher notamment dans les métiers en tension. Ou pour répondre à leur besoin d'organiser dans leurs entreprises l'interdisciplinarité des équipes qui, au-delà de l'expérience et la connaissance des métiers, requiert des compétences relationnelles tant internes qu'externes (*soft skills*).

Ajoutons que si le diplôme reste statistiquement le meilleur garant contre le chômage, nombre de personnes qui ne sont pas diplômées ni qualifiées ont besoin de s'insérer dans le monde du travail, particulièrement dans les quartiers en politique de la ville.

Nous avons rencontré une telle dynamique de nouveau rapprochement entre offres d'emploi et demandeurs d'emploi sous **quatre formes principales** d'initiatives collaboratives qui peuvent concerner directement les publics des quartiers en politique de la ville et qui sont de fait dans des degrés très différenciés d'éloignement de l'emploi.

Facilitation de l'accès à l'emploi par intermédiation

Il s'agit là de créer et multiplier les opportunités de rencontres entre recruteurs et candidats qui n'auraient pas été identifiés par les seuls critères de métier dans le cadre de réseaux constitués à cette fin et permettant de sortir du « face à face » à deux entre offreurs et demandeurs d'emploi grâce à la mobilisation d'une pluralité d'acteurs (clubs d'entreprise, structures d'insertion, service public de l'emploi…).

Deux exemples d'initiatives nous ont particulièrement frappés en ce domaine (voir *annexe 2* pour une rapide description des initiatives citées dans cette note avec la liste de leurs acteurs) :

- la démarche **« Cité des entreprises pour l'emploi »** initiée par la **Fondation OL avec Pôle emploi et Nes§Cité** pour favoriser le recrutement « sans filtre » dans un lieu neutre (stade) et en permettant de valoriser la diversité et l'égalité des chances

- la création de **Graine d'emplois**, guichet unique de l'emploi en agriculture et en milieu rural, pour permettre le rapprochement de l'offre et de la demande d'emplois dans un secteur d'activité dynamique et fournissant des opportunités de travail ne requérant pas nécessairement des compétences techniques approfondies.

Facilitation de la création d'activités

Même si rechercher à créer son propre emploi à travers la création d'entreprise ne peut être la seule ni même la principale manière d'accéder à l'emploi dans les quartiers en politique de la ville, cette voie est à l'évidence aussi à promouvoir. Car les activités ainsi mises œuvre sont très utiles pour dynamiser les quartiers où elles se développent, outre qu'elles sont très souvent particulièrement innovantes et - comme telles - occasions d'expression et de déploiement de véritables talents.

Nous avons, en l'occurrence, rencontré de nombreuses initiatives de nature diverse par les acteurs mobilisés et les objectifs visés. Citons en particulier :

- **Alter'Incub,** incubateur ESS dont le siège est à Vaulx-en Velin mais l'action métropolitaine et même régionale

- La **Coursive d'entreprises,** qui à Saint-Fons accompagne les nouveaux entrepreneurs du stade de l'idée au développement de l'entreprise

- La **CoCotte,** qui à Vénissieux avec l'appui de l'ADIE et de Positive Planet a de bons résultats qui peuvent amener à s'interroger s'il ne serait opportun qu'elle essaime dans d'autres quartiers ; sans - bien sûr- viser à recréer une telle structure là où il existe déjà un tel tiers lieu /incubateur/pépinière

- **Graines de Sol,** coopérative accompagnant les porteurs de projets d'entreprise, très active notamment dans le Sud Lyonnais (Givors…) et faisant partie du Réseau **Co'Hop** permettant des synergies avec les autres coopératives qui en font partie.

Accompagnement vers l'emploi par l'insertion

Avec l'insertion professionnelle, nous entrons dans un domaine d'intervention du Grand Lyon très important hérité de sa transformation en Métropole, ayant une **compétence** habituellement attribuée aux départements pour les bénéficiaires du RSA mais une **responsabilité** s'appliquant à tous les publics privés ou éloignés de l'emploi, notamment jeunes et chômeurs de longue durée nombreux dans les quartiers en politique de la ville.

Sa compétence de longue date en matière de développement économique et de liens avec les entreprises permet de plus de pouvoir distinguer **deux types d'accompagnement par l'insertion** professionnelle, selon que celle-ci vise un emploi potentiel espéré ou prenne la forme d'un emploi effectif au sein d'une entreprise ou association de diverses natures. D'où cette distinction que nous opérons pour l'accompagnement par l'insertion **vers** ou **dans** l'emploi.

La première modalité est sans doute la plus connue et revêt des **degrés différents entre insertion professionnelle et insertion sociale**. Cette seconde est presque toujours requise simultanément et ne doit pas être laissée pour compte. Justifiée à l'origine par la perte de lien social de jeunes sans formation ou de chômeurs de longue, voire très longue, durée, elle reste aujourd'hui le plus souvent indispensable tant il est vrai que le travail peut avoir perdu l'attrait qu'il a pu avoir et n'est plus nécessairement considéré comme une orientation de vie.

Sans vouloir établir une gradation dans l'articulation de ces deux formes d'insertion, nous pouvons citer les initiatives suivantes d'acteurs qui nous ont particulièrement marqués lors de nos travaux :

- Les associations **ACEPP** Rhône, **AVEC** à Vaulx-en- Velin, ou **AFI/ECRIT** à Villeurbanne accompagnant les personnes dans leurs parcours et leur fournissant des services de vie quotidienne (garde d'enfants…) ou d'apprentissage linguistique

- Les structures d'accompagnement individualisé vers l'emploi et de liens avec les entreprises comme **ALIZES Formation**, **ASPIE** (notamment en partenariat avec La Poste*)*, **COP'INS, EGEE** (séniors bénévoles**), RMI 69, ELANTIEL, Solidarités Nouvelles face au Chômage**

- Le **CIDFF,** exerçant pour l'Etat une mission d'intérêt général d'égalité femmes/hommes notamment pour l'accès à l'emploi et à la formation

- L'expérimentation **Territoires Zéro Chômeur de Longue Durée,** initiée au plan national par **ATQ Quart Monde** et portée à Villeurbanne par l'association **Le Booster de Saint Jean,** avec la finalité de démontrer la possibilité d'établir un tel objectif de zéro chômeur de longue durée (plus d'un an) dans ce quartier en politique de la ville qui en compte 400 environ.

Accompagnement dans l'emploi par l'insertion

Dans cette seconde modalité d'insertion professionnelle, l'emploi n'est pas seulement un but à viser pour le futur mais d'abord le moyen d'en avoir un dès maintenant dans un statut certes spécifique de salarié de l'économie sociale ou solidaire, d'une structure d'insertion par l'activité économique (SIAE) ou d'une entreprise à but d'emploi (EBE). Et ayant de la sorte l'opportunité de développer des compétences permettant de trouver le chemin d'un emploi durable de droit commun, y compris le cas échéant dans le secteur marchand ou public ordinaire.

En ce sens, nous pouvons mentionner les initiatives suivantes particulièrement inspirantes :

- Les associations **AIDEN**, notamment pour son chantier d'insertion en lien avec la **Ferme de l'Abbé Rozier** à Ecully, Les **Jardins de Lucie** à Communay ou Les **Potagers du Garon** à Grigny qui développent des activités de maraichage biologique avec des personnes en situation de précarité leur permettant

de développer des savoir-faire en adéquation avec les exigences du monde des entreprises et de l'environnement

- Les entreprises **ARTIBOIS, ENVIE, Groupe EOS** relevant de l'ESS et exerçant des missions d'insertion professionnelle dans des secteurs industriels ou de services aux entreprises ou aux particuliers

- Le **GEIQ AMS** (Aide à domicile) et le **GEIQ 69** (BTP), Groupements d'Employeurs pour l'Insertion et la Qualification mettant à disposition des entreprises qui les composent des salariés pour des périodes allant de 6 mois à deux ans et les accompagnant avec la perspective d'une embauche durable au cours de tels parcours

- **EMERJEAN**, entreprise à but d'emploi (EBE) créée à Villeurbanne dans l'un des dix territoires actuellement retenus dans le cadre de l'expérimentation nationale TZCLD citée précédemment et employant 80 personnes environ en s'appuyant et en développant leurs compétences dans des activités utiles non concurrentielles avec celles déjà existantes, premier maillon en direction de l'exhaustivité recherchée pour les 400 chômeurs de longue durée recensés dans le quartier Saint Jean.

II. LES INITIATIVES MISES EN ÉVIDENCE POUR MOBILISER LA FORMATION POUR LES COMPETENCES

Pour les personnes habitant les quartiers en politique de la ville à la recherche d'emploi ou d'insertion professionnelle, la question des compétences est ainsi décisive qu'il s'agisse de jeunes sortis du système scolaire sans diplômes ni certifications ou de chômeurs souvent de longue durée ne disposant pas des qualifications adéquates aux nouvelles exigences d'une activité productive désormais largement marquée par la poussée du numérique et la nécessaire transition écologique. Et la société dépend de plus en plus de technologies qui non maîtrisées risquent de fragiliser d'autant plus certains de ses membres

Dans cet esprit, nous avons identifié **quatre axes à promouvoir en matière de formation** à destination des habitants jeunes et adultes des quartiers en politique de la ville pour leur permettre de développer leurs compétences (dont les *soft skills* au-delà des seules compétences techniques) en perspective des emplois d'aujourd'hui et de demain.

Formation des jeunes ouverte sur les compétences et métiers de demain

Selon les classifications habituelles, ce premier axe relève plus du thème de l'éducation que de celui de l'emploi ou de l'insertion professionnelle.

Mais nous avons pu voir dans nos travaux sur l'Industrie du futur ou sur la Stratégie alimentaire l'importance de **changer le regard** et d'abord celui des jeunes sur les activités industrielles comme agricoles ou agro-alimentaires. C'est ainsi que la question du **stage de troisième** qui a été abordée dans nos contributions sur ces thèmes mériterait tout à fait d'être reprise à destination des jeunes des quartiers en politique de la ville comme d'ailleurs mentionné dans la feuille de route de l'Etat. Le dispositif des **Cités éducatives** très récemment ouvert à application dans sept QPV de la Métropole (4 à Lyon 8ème, un à respectivement Rillieux, Vaulx-en Velin et Vénissieux/Saint-Fons) va dans le même sens.

Plus précisément, s'agissant d'acteurs porteurs d'initiatives marquantes pour cet axe repérés lors de nos précédents travaux, nous pouvons mentionner :

- La **FERS** qui travaille en partenariat étroit avec l'Éducation nationale auprès des jeunes enfants du primaire pour ouvrir les horizons et lutter contre les stéréotypes touchant au monde du travail, de l'industrie ou du numérique (notamment projet Thymio sur le codage)

- La **Fondation C'Génial** qui intervient au niveau des collèges et des lycées en lien elle-aussi avec l'Éducation nationale notamment pour promouvoir des stages de 3ème collectifs permettant de voir l'ensemble des corps de métiers d'une filière ou pour susciter de l'appétence elle-aussi sur le numérique (action Yes We Code)

- **EbulliScience** situé à Vaulx-en-Velin, réseau de pratiques et lieux destiné à donner accès au grand public, dont notamment les jeunes scolaires, à la culture scientifique et technique

- **COBATY**, association professionnelle en matière de construction et urbanisme, favorisant l'accueil d'élèves de collèges en zone difficile pour une semaine d'insertion dans les grandes familles des métiers du bâtiment.

- Les **Apprentis d'Auteuil** qui s'adressent à des jeunes de moins de 30 ans en rupture ou risque de rupture dans leurs parcours d'insertion sociale ou professionnelle et forment par exemple en quelques mois des « plombiers du numérique » capables de câbler de la fibre et d'être donc recrutés dans des entreprises qui n'arrivent pas à embaucher pour de telles activités.

Formation des adultes adaptée aux besoins de compétences d'aujourd'hui

Certes la formation continue ne s'inscrit pas sous son aspect offre et prestations à fournir dans le champ de compétences de la Métropole, au contraire de la Région dont c'est au contraire une attribution importante au côté principalement des entreprises et des OPCO des branches professionnelles.

Mais du côté de la demande et des besoins de formation à satisfaire, tant pour les publics au chômage ou en reconversion qui y habitent que pour les entreprises qui y développent leurs activités et sont en recherche de recrutements dans des métiers en tension, sa responsabilité pour intervenir dans ce champ de la formation est indéniable.

Nous l'avions souligné dès notre première contribution lors de l'élaboration du Plan Métropolitain d'Insertion pour l'emploi (novembre 2015) et avons eu le privilège de voir notre proposition de Pôle de compétences entre acteurs publics (**DAFPIC, AFPA, CNAM**) et privés (**IRI**) de la formation professionnelle initiale et continue reprise par la Métropole dans sa réponse TIGA sur l'Industrie à l'appel à projet national sur les Territoires d'Innovation (février 2019).

Une telle approche partenariale entre besoins et prestations de formation est d'autant plus importante à considérer au plan de la Métropole et de ses territoires que la réforme de la formation professionnelle ouverte par la loi Avenir professionnel incite explicitement à s'y engager.

Parmi d'autres, trois organismes de formation ont pu ainsi notamment témoigner de leurs actions à destination de publics en quartier QPV sur des métiers souvent en difficultés de recrutement :

- Le **CERTA**, organisme de formation à Vénissieux proposant des parcours de formation notamment industrielle aux demandeurs d'emploi et salariés leur permettant d'obtenir un niveau de qualification reconnue par les entreprises

- L'**IFAS**, Institut de Formation des Aides-Soignantes, au sein de l'hôpital intercommunal de Neuville-Fontaine, proposant une offre adaptée à un secteur aux besoins forts d'embauche

- L'**IFRA**, organisme de formation tout au long de la vie avec un objectif explicite de développement des individus au même titre que de leurs accès à la qualification, et intervenant notamment à ce titre dans des médiathèques ou bibliothèques en QPV ou quartiers proches.

Citons aussi des projets d'organismes de formation initiale et continue pour informer sur les métiers d'aujourd'hui de demain comme celui de la **SEPR** en lien avec la Bibliothèque Lacassagne de Lyon 3ème.

Formation au numérique comme levier d'insertion sociale et professionnelle

Nous avons déjà souligné la nécessité de prendre en compte l'évolution des métiers liés à la digitalisation de la société et de l'économie. Cela impacte quasiment tous les métiers parfois très fortement mais toujours d'une manière ou d'une autre, ne serait-ce que sur le plan de la communication avec les autres (clients, collègues…) et pour les nouvelles compétences relationnelles que cela implique.

De la sensibilisation de base à l'apprentissage du codage en passant par l'accompagnement à l'usage des outils numériques, les initiatives que nous avons rencontrées au cours de nos travaux ont été très fréquentes sur ce thème. Citons en particulier :

- La **Cyberbase de Bron** installée à la MJC**, le pôle multimédia du Centre social de la Carnière** à Saint-Priest, l'espace numérique **Aux Clics Citoyens du Centre social de la Velette** à Rillieux-la-Pape

- Les **Bricodeurs**, collectif de professionnels du numérique engagés au service de l'utilité sociale, notamment en intervenant en milieu scolaire ou associatif

- **Emmaüs Connect,** association récemment lauréate de l'appel à manifestation d'intérêt TremplinAsso porté par le CGET dans le cadre de la « mobilisation nationale pour les habitants des quartiers » définie dans la feuille de route de l'Etat pour le prolongement des Contrats de ville

- **Simplon.Co**, école de codage proposant une formation gratuite et intensive à destination de jeunes décrocheurs en difficulté ou réinsertion.

Autres formes d'apprendre

Il faut cependant prendre toute la mesure et s'imprégner aussi des nouvelles formes d'apprendre, avec notamment en écho au besoin de formation continue le développement de **nouvelles pratiques de formations informelles,** en particulier dans le champ de l'éducation populaire. C'est ainsi que nous avons pu repérer dans notre contribution récente sur « les Initiatives collaboratives dans les territoires de la Métropole » (septembre 2018) un foisonnement certain de modalités de transmission « hors les murs [scolaires] » de cette **nouvelle Culture du savoir.**

Nous pouvons en particulier illustrer cette nouvelle modalité d'acquisition et de développement de compétences de toute nature et de capacités d'agir et d'entreprendre par les initiatives suivantes :

- La **Machinerie-théâtre de Vénissieux** qui en lien avec le réseau des collèges permet de rapprocher collégiens et artistes sous une forme ludique et de préparation d'un spectacle permettant le perfectionnement du langage des jeunes élèves

- Le **CCO**, qui avec le GIE Est Habitat développe son projet « Autre Soie » d'aménagement urbain et d'inclusion sociale en s'appuyant sur la culture comme moteur de développement humain et d'aptitudes créatrices et innovantes nécessaires y compris pour entreprendre

- La **Mission Métropolitaine d'Insertion pour l'emploi** (MMIe) qui à travers sa Mission Culture, dans le l'élargissement d'une action innovante de la Maison de l'emploi et de la formation de Lyon, vise au

développement de l'insertion professionnelle à partir d'une approche et de supports d'ouverture culturelle dans tout le territoire de la Métropole

- L'**AFEV,** réseau d'étudiants et association d'éducation populaire qui propose du volontariat en service civique notamment dans le cadre de son programme de Cordée de la réussite -appelé aussi Démo'Campus - pour agir sur la démocratisation de la réussite scolaire post-secondaire dès le collège en lien avec les universités

- **Unis-Cités,** association d'éducation populaire proposant elle-aussi du volontariat de service civique en accueillant notamment des groupes d'une quinzaine de jeunes de 16 à 25 ans au sein d'une « ruche » pendant 8 mois pour leur permettre de réaliser leurs propres projets de solidarité sociale

- Les **Centres sociaux** de **la Carnière** à Saint-Priest et de l**a Velette** à Rillieux déjà mentionnés pour le numérique, ainsi que celui de **Cusset** accompagnant les habitants en insertion professionnelle notamment porteurs de projets concernant le quartier.

Soulignons que l'**AFEV, Uni-Cités et la Fédération des centres sociaux de France** viennent - comme **Emmaüs Connect** citée plus haut - d'être également reconnues comme associations lauréates de l'appel à manifestation d'intérêt *TremplinAsso* porté par le CGET dans le cadre de la « mobilisation nationale pour les habitants des quartiers » initiée par l'État.

III. LES PRECONISATIONS POUR APPROFONDIR CERTAINS POINTS SPECIFIQUES AUX QUARTIERS EN POLITIQUE DE LA VILLE

Les initiatives repérées qui précèdent sont en fait des « récits » de vie qui se construisent peu à peu par la volonté de femmes et d'hommes qui Agissent pour réduire les inégalités et faire avancer leur territoire, fût-il défavorisé. Ces récits démontrent les besoins attendus par les citoyens et ils esquissent des modalités d'application qui pourraient guider les autorités notamment en matière d'accès et d'accompagnement vers l'emploi-insertion.

Ces propos seraient incomplets s'ils n'étaient pas accompagnés à destination de la Métropole de préconisations. Ce sont des vecteurs d'amélioration de l'accès à l'emploi et à l'accompagnement prenant en compte les contextes spécifiques de chaque QPV, les collaborations nécessaires entre parties prenantes que sont les divers acteurs du territoire, les dispositifs d'appui dit de droit commun à utiliser et sur la place des citoyens dans l'élaboration de ces actions publiques.

Les QPV et les contextes spécifiques de chacun de ces Territoires

Certes il est habituel de raisonner pour les quartiers QPV sur des périmètres précisément définis par les textes. Il ne faut pas s'y méprendre, il n'est pas question de changer ce principe. Mais de s'interroger pour l'emploi-insertion sur **l'horizon** au-delà des limites de son quartier sur lequel doit se projeter toute personne à la recherche d'un emploi. A la recherche d'une initiative « accompagnatrice ». Ou enfin pour fédérer les énergies des acteurs au profit des habitants des QPV.

Une interrogation à soumettre à discussion tant à notre époque, les flux multiples existants estompent les frontières et peuvent offrir des opportunités sur un territoire voisin. C'est la raison qui nous conduit à proposer le « bassin de vie » (au sens CTM : Conférences Territoriales des Maires)) comme **espace-ressource** en matière d'interconnaissance et de mobilisation.

Le bassin de vie est cité pour illustrer d'abord l'idée que les pratiques quotidiennes des habitants nous y invitent et ensuite parce que cet espace plus large peut permettre de faire du « sur-mesure » en fonction de l'histoire ou du contexte spécifique de chaque QPV.

Aucun ne se ressemble en effet. Certains ont en bordure de leur commune des entreprises offrant des emplois, mais le niveau de qualification n'est pas celui des habitants du QPV. Certains ont un foisonnement de structures d'accompagnement ou de lieux de formation. D'autres moins ou dans une commune proche.

Ne peut-on dès lors imaginer qu'à partir de grands principes applicables à tous les QPV, soit identifié pour chacun d'entre eux **l'espace-ressource le plus adapté** pour donner toutes les chances à la recherche d'un emploi ou d'une structure accompagnatrice ?

Une tâche complexe qui suppose d'agir en s'appuyant sur la collaboration entre territoires, en associant de multiples acteurs (ce qui explique la mobilisation large comme indiqué en introduction) et en se projetant à plusieurs échelles.

Ce nouveau mode d'action publique, à écouter les différents acteurs, commence à se déployer mais reste encore trop méconnu des acteurs et surtout du grand public. En ce sens, donner à voir les initiatives collaboratives par des séances d'interconnaissance, puis de mobilisation pourrait faciliter l'accès aux dispositifs d'appui existants qu'ils viennent de l'État, de la Région ou de la Métropole et des communes.

Les QPV : des quartiers comme les autres, y compris au regard du droit commun

Second impératif que nous avons commencé à aborder à diverses étapes de cette note en évoquant les bonnes pratiques d'un quartier QPV qui pourraient être opportunément connues des autres pour qu'ils s'en inspirent. **Une forme de partage des idées**.

Puis, en proposant de reconnaître que l'espace-ressource pour un QPV dépasse les limites de son propre périmètre pour réduire ses difficultés et favoriser sa propre capacité de développement. **Une forme de coopération entre territoires**.

Enfin avec ce second impératif, le Conseil de développement veut également attirer l'attention sur les **dispositifs de droit commun** comme la Maison Métropolitaine d'Insertion pour l'emploi **(MMIe**) : sont-ils assez connus dans les QPV ? Ou encore sur le mode de fonctionnement retenu pour rendre l'action publique plus efficace : la **transversalité** recherchée au sein de la Métropole trouve-t-elle dans ces quartiers la même articulation que dans d'autres territoires ? Il n'y a dans ces interrogations aucune critique mais simplement un questionnement, le Conseil de développement ayant rencontré des habitants semblant découvrir que les actions pour leur quartier ne se limitent pas aux seules mesures du Contrat de Ville.

Ces trois points de vigilance pourraient s'inscrire dans le **Pacte de Cohérence** à l'échelle des bassins de vie, au-delà des actions déjà recensées commune par commune en matière de politique de la ville. Par une communication fine, leur prise en compte montrerait que tous dispositifs métropolitains et autres profitent à la population de tous les territoires tels qu'ils sont. **Une approche démocratique et solidaire en quelque sorte**.

Ces deux premières préconisations, vecteurs d'amélioration conduisent le Conseil de développement à attirer l'attention sur la place des corps intermédiaires incluant les réseaux économiques, les

professionnels de la Formation, le réseau associatif socio-éducatif et les porteurs d'initiatives citoyennes.

Les corps intermédiaires et les initiatives innovantes

Sur toutes les grandes problématiques de la vie quotidienne, le Conseil de développement à l'occasion de ses travaux accueille associations, réseaux professionnels et porteurs d'initiatives. Leur écoute est très riche. Dans tous les actes de la vie quotidienne, ils sont en proximité des habitants, de leurs problèmes et en capacité d'agir dans des actions collectives d'intérêt public.

Il en est de même pour tout ce qui concerne l'emploi et l'insertion. Les principales activités de ces acteurs dans l'accès et l'accompagnement à l'emploi sont bien connues.

Ainsi les **associations** qui œuvrent dans les quartiers populaires réalisent un travail fin d'analyse et de mise en œuvre d'actions qui sont régulièrement citées comme innovantes. Elles sont un appui indispensable aux quartiers. Travaillant en réseau, en lien avec les collectivités locales et l'État, elles imaginent au quotidien des formes de services aux publics qui, à bien des égards, peuvent aider à définir les services publics de demain. Ces associations ont connu un définancement, parfois dans un climat de défiance, qui a appauvri le tissu associatif local des quartiers. Il s'agit d'une destruction des valeurs associatives de solidarité et de coopération sur lequel le contrat de ville doit agir en mettant en œuvre des actions de soutien et de relève.

De même, il semble opportun de rajouter **les clubs de chefs d'entreprises**, réseaux formels ou informels qui (cf. notamment ceux-cités en *annexe 2*, point III) par de nombreuses initiatives contribuent au rapprochement des mondes de la formation, de l'entreprise et des futurs ou actuels salariés.

Enfin, le Conseil de développement ne peut s'empêcher de mettre en évidence un domaine dans lequel tous ces acteurs s'engagent aujourd'hui de manière très innovante : celui de la « culture qui aide à se former, se créer » ou celui de la Formation « hors » ou dans « les murs » née de la cohabitation avec les activités culturelles ou associatives.

Le lecteur retrouvera dans la contribution de 2018 « A la rencontre des initiatives collaboratives » de telles **expériences nouvelles de culture-formation** souvent portées par :

- les réseaux associatifs (Centres sociaux, MJC) en lien avec d'autres acteurs (culturels , formateurs et initiatives citoyennes)
- des lieux culturels (bibliothèques, médiathèques, espaces créatifs) où se tissent aujourd'hui de multiples réseaux d'acteurs et de projets très diversifiés devenant ainsi des tiers lieux ouvrant au développement personnel et à l'insertion sociale
- ou d'autres expériences venant du réseau de l'éducation populaire et des initiatives de jeunes citoyens déplaçant les lignes et frontières entre formation et culture pour diversifier les formes d'apprendre.

Si le Conseil de développement signale ces innovations, c'est parce qu'elles sont en résonance avec les Compétences comprises au sens de *soft skills* recherchées par les recruteurs et qu'elles facilitent l'insertion dans la Société. Un point donc à ne pas négliger dans tous les territoires y compris les QPV.

La participation des citoyens dans les processus de décision

La participation des citoyens est depuis plusieurs semaines un sujet d'actualité. À juste titre d'ailleurs, car leur association aux processus de décision peut être prometteuse.

Le Conseil de développement de la Métropole en a fait l'expérience et l'évoque modestement. Depuis 2015, un quart environ de ses membres sont des citoyens tirés au sort dont 10 membres représentants de conseils citoyens.

En outre, lors de ses séances de travail sur le Schéma directeur des énergies ou sur la Stratégie alimentaire de la Métropole, il a associé des membres de Familles à énergie positive résidant en quartier QPV aux Clochettes à Saint Fons et, quelques mois plus tard, des représentants du Conseil citoyen de la Duchère qui avait déjà travaillé sur l'alimentation.

À chaque fois, la pertinence de nos travaux doit beaucoup aux citoyens (membres de notre instance ou participants extérieurs). Certes, pour eux comme pour tous les membres du Conseil de développement, cette participation leur a demandé de consacrer un temps de préparation préalable, une mise en condition d'écoute de ceux avec qui ils allaient échanger sur le diagnostic et les propositions. Mais c'est le propre de la participation, elle sous-tend le partage des vécus, des expertises d'usage et des réponses pour mettre de l'humain dans les stratégies et projets publics.

Cette remarque parait d'autant plus appropriée en politique de la ville. La participation des habitants des quartiers au sein des conseils citoyens ou lors de l'application des dispositifs est une condition *sine qua non* de leur mobilisation comme acteurs et pas seulement spectateurs du Contrat de ville.

Cinq ans après la mise en place des conseils citoyens, le moment est peut-être venu d'améliorer leur fonctionnement, l'actuel donnant l'impression que deux catégories de citoyens coexistent sans se rencontrer : d'un côté le collège des habitants, de l'autre celui des acteurs du territoire.

Fort de son expérience qui privilégie le travail en commun des membres de tous les collèges et non séparément, le Conseil de développement recommande d'envisager un fonctionnement des conseils-citoyens qui regroupe habitants-citoyens et représentants d'acteurs du quartier, leur permettant de réfléchir ensemble à toutes solutions adaptées au contexte de leur quartier.

Ainsi en co-construisant des projets communs, ils seraient - au même titre que les acteurs locaux de la société civile - plus et mieux associés au fonctionnement de la démocratie du quotidien.

Les améliorations à cet égard ne paraissent pas impossibles. La politique de la ville peut donner l'exemple. N'est-elle pas reconnue depuis des années comme étant la première action publique à être transversale et interinstitutionnelle ?

La philosophie qui avait présidé à sa création peut laisser augurer des modifications permettant d'aider de manière la plus efficace possible tous les habitants et de développer ainsi dans les quartiers une **démocratie mobilisatrice.**

× x x

ANNEXE 1

CONTRIBUTIONS ABORDANT LES THEMATIQUES DE L'EMPLOI, DE L'INSERTION ET DE LA FORMATION

Cette liste regroupe les contributions du Conseil de Développement utilisées dans le cadre de la note contributive « Emploi-Insertion dans les QPV » et dont sont tirées les initiatives citées.

Agir ensemble pour favoriser l'accès de tous et toutes à l'emploi dans la Métropole

Novembre 2015

https://cdd.millenaire3.com/publications2/contribution-agir-ensemble-pour-favoriser-l-acces-de-tous-et-toute-a-l-emploi-dans-la-metropole

Regards locaux : Compte-rendu des ateliers et rencontres organisées à Vaulx-en-Velin, Saint-Fons, et Oullins dans le cadre du Grand Rendez-Vous.

Avril 2016

https://legrandrendezvous.millenaire3.com/comptes-rendus/regards-locaux

Actes de l'atelier : Quelle formation pour demain ? Regard transversal sur la formation, la transmission et l'acquisition des savoirs dans le cadre du Grand Rendez – Vous.

Juillet 2016

https://cdd.millenaire3.com/publications2/actes-de-l-atelier-quelle-formation-pour-demain

À la rencontre des initiatives collaboratives dans les territoires de la Métropole

Juin 2018

https://cdd.millenaire3.com/publications2/A-la-rencontre-des-initiatives-collaboratives-dans-les-territoires-de-la-Metropole

Industrie du futur et Territoires : l'industrie intégrée et (re)connectée à son territoire et ses habitants

Février 2019

https://cdd.millenaire3.com/publications2/Contribution-sur-l-industrie-du-futur-et-territoires

Pour une citoyenneté renouvelée et de nouvelles modalités d'action publique

Mars 2019

https://cdd.millenaire3.com/publications2/Pour-une-citoyennete-renouvelee-et-de-nouvelles-modalites-d-action-publique-CONTRIBUTION-AU-GRAND-DEBAT-NATIONAL

Promouvoir une alimentation saine et durable et la rendre accessible à tous les habitants au sein de la Métropole

Avril 2019

https://cdd.millenaire3.com/publications2/Promouvoir-une-alimentation-saine-et-durable-et-la-rendre-accessible-a-tous-les-habitants-au-sein-de-la-Metropole-CONTRIBUTION-A-LA-STRATEGIE-ALI

ANNEXE 2

ACTEURS ET INITIATIVES
EMPLOI, INSERTION ET FORMATION DANS LES QPV

Cette liste regroupe les acteurs porteurs d'initiatives ayant participé aux travaux du CdD au cours de ses contributions depuis novembre 2015. Elle n'a pas prétention à être exhaustive.

I. Compétences pour l'Emploi

1. Faciliter l'accès à l'Emploi

GRAINE D'EMPLOIS : guichet unique de l'emploi en agriculture et en milieu rural dans le département du Rhône pour favoriser le rapprochement de l'offre et la demande d'emplois en agriculture.

- **CONTACT :** Vincent Pestre grainedemplois@gmail.com

LA CITE DES ENTREPRISES POUR L'EMPLOI : Ensemble de dispositifs (job dating, forums-emplois, salons) déployé dans le stade pour permettre les rencontres directes entre candidats et entreprises, sans filtres de CV et entretiens. La Fondation OL assure les liens avec les entreprises ; Pôle Emploi les liens avec les candidats ; Nes&Cité intervient sur le sujet de la diversité, de l'égalité des chances et auprès de publics plus éloignés de l'emploi.

- **CONTACT :** Laurent Arnaud larnaud@ol.fr

NES&CITE : entreprise créée à l'occasion du mouvement « banlieues 1990 » qui met notamment en place des actions d'accompagnement des jeunes dans leur parcours personnel et professionnel. L'initiative interne Jobs&Cité favorise une rencontre directe entre les candidats et les recruteurs et facilite la préparation des candidats et leur suivi après l'opération.

- **CONTACT :**Abdel Belmokadem abdel.belmokadem@nesetcite.com

2. Faciliter la création d'Activités

ALTER'INCUB : incubateur d'innovation sociale dont le siège est à Vaulx – en - Velin. Incubateur d'entreprises socialement innovantes, Alter'Incub vise à faciliter les conditions de coopération entre les porteurs de projets d'entreprises sociales, les acteurs des territoires et les acteurs de la recherche (laboratoires et unités d'enseignement). L'ambition du dispositif est de faire émerger des entreprises sociales pérennes et créatrices d'emplois.

- **CONTACT :** Soumiya Mechiche smechiche@alterincub.com

COURSIVE d'ENTREPRISES : Accompagne les jeunes entrepreneurs de Saint - Fons depuis le stade de l'idée jusqu'au développement de leur entreprise. Pour cela, elle dispose de trois services complémentaires : l'amorçage de projets, l'appui à la création d'activités économiques et l'hébergement grâce à la pépinière d'entreprises.

Comprend notamment la **COOPERATIVE D'ACTIVITES ESCALE CREATION,** pour soutenir les personnes désireuses de lancer leur activité en bénéficiant de statuts juridiques communs.

- **CONTACT :** Abdelhamid Daas adaas@saint-fons.fr

GRAINES DE SOL : coopérative qui accompagne les porteurs de projets au niveau juridique et dans le devenir du projet.

- **CONTACT :** Valérie Bounia valerie@grainesdesol.fr

LA COCOTTE : lieu dédié à la création d'entreprise à Vénissieux.

- **CONTACT :** Etienne Taponnier etaponnier@adie.org

3. ACCOMPAGNEMENT VERS L'EMPLOI PAR L'INSERTION

ACEPP RHONE : mouvement national de parents et de professionnels, acteurs et citoyens, porteurs d'initiatives parentales. Le mouvement soutient notamment des crèches et micro - crèches parentales qui donnent la priorité aux enfants dont les parents exercent une activité professionnelle ou recherchent un emploi en lien avec le projet social du territoire et du gestionnaire.

- **CONTACT :** Gaelle Ginot gaelle.ginot@acepprhone.fr

ALIZES FORMATIONS : Depuis 1992, Alizés Formation est un acteur de l'information, l'orientation et l'insertion professionnelle. Spécialisé dans l'accompagnement de toute personne en recherche d'emploi ou en démarche de reconversion, Alizés Formation accompagne les hommes et les femmes dans leur parcours vers l'emploi, à travers différentes étapes telles que le choix de l'orientation, la validation de projet profession, etc.

- **CONTACT :** Catherine Buivan catherine.buivan-af@orange.fr

ASPIE : association à Saint Priest qui a tissé un partenariat avec la POSTE pour organiser un recrutement d'agents éloignés de l'emploi.

- **CONTACT :** Saadia Ben Salah direction@aspie-stpriest.org

ASSOCIATION AVEC : L'association A.V.E.C a été créée en 1987 avec l'objectif de proposer une grande diversité de services autour du bien-être des personnes en situation précaire.

- **CONTACT :** Mahmoud Kalkoul avec08@gmail.com

CENTRE RESSOURCES AFI/ECRIT 69 : répond aux besoins d'information, de sensibilisation, de professionnalisation, de mise en réseau et d'accompagnement des acteurs du territoire : associations, organismes de formation, acteurs de l'accompagnement social ou de l'emploi-insertion, services de l'État ou collectivités territoriales, s'interrogeant et/ou intervenant dans le champ de l'accès aux compétences de base ou à l'apprentissage linguistique.

- **CONTACT :** Dominique Genty dominique.genty@afi3.fr

CIDFF : Le CIDFF du Rhône, membre du réseau national des CIDFF, exerce une mission d'intérêt générale confiée par l'État dont l'objectif est l'égalité entre les femmes et les hommes par l'accès aux droits, l'accès à l'emploi et la formation, la lutte contre les violences sexistes en vue d'une autonomie des personnes et particulièrement des femmes.

- **CONTACT :** Catherine Heranney c.heranney@cidffrhone.fr
  Camille Simonet simonetcamille@yahoo.fr

COP'INS : Collectif des œuvres protestantes pour l'insertion et le social

- **CONTACT :** Joël Rochat joel.rochat@laposte.net

EGEE : 240 conseillers bénévoles, retraités mettent leur expérience et vécu au service des entreprises, créateurs, demandeurs d'emploi, établissements d'enseignement pour accompagner ceux qui entreprennent.

- **CONTACT :** Jacques Bartier jacques.bartier@free.fr

ELANTIEL : organisme spécialisé en formation pour adultes et accompagnement vers l'emploi.

- **CONTACT :** Muriel Dupond muriel.dupond@elantiel.com

RMI 69 : Rassembler, Mobiliser pour l'Insertion dans le Rhône

- **CONTACT :** Valérie Najjarian v.najjarian@innov.fr

SOLIDARITÉS NOUVELLES FACE AU CHÔMAGE (SNC) : est un acteur associatif majeur dans le champ de la solidarité, c'est pour aider les personnes au chômage à ne pas rentrer dans la « spirale » de la dépréciation et de l'isolement que Solidarités Nouvelles face au Chômage développe une méthode d'accompagnement individualisé.

CONTACT : Pierre Schindler pierre.schindler5@gmail.com snc.lyon@gmail.com

TERRITOIRES ZÉRO CHÔMEUR DE LONGUE DURÉE : sur une idée d'ATD Quart Monde, démontrer qu'il est possible à l'échelle de petits territoires, sans surcoût significatif pour la collectivité, de proposer à tout chômeur de longue durée qui le souhaite, un emploi à durée indéterminée à temps choisi, en développant des activités utiles pour répondre aux besoins des divers acteurs du territoire.

CONTACT : Bertrand Foucher bertrand.foucher@lebooster.org

4. ACCOMPAGNEMENT DANS L'EMPLOI PAR L'INSERTION

AIDEN CHANTIER : Acteur de l'insertion par l'activité économique, AIDEN CHANTIERS est un Atelier et Chantier d'Insertion qui s'occupe de personnes rencontrant des difficultés dans l'accès à l'emploi durable. Le chantier permet aux personnes d'acquérir une première expérience et/ ou d'asseoir leurs compétences techniques en développant des savoir être en adéquation avec les exigences du monde de l'entreprise.

- **CONTACT :** Etienne Wasser e.wasser@aiden-solidaire.com

ARTIBOIS : Entreprise de l'ESS qui réalise des pièces de menuiserie tout en proposant des emplois en insertion.

- **CONTACT :** Stéphane Benzoni stephane.benzoni@artibois.asso.fr

EMERJEAN : Entreprise à but d'emploi Territoire Zéro Chômeur qui s'attaque au chômage de longue durée.

- **CONTACT :** Bertrand Foucher bertrand.foucher@lebooster.org

ENVIE RHONE : entreprise solidaire qui affirme que l'emploi est vecteur d'intégration sociale. Elle accompagne ses collaborateurs en parcours d'insertion vers l'emploi durable et participe au développement local à travers la création d'emplois de proximité. Depuis la création de l'association plus de 600 personnes ont été accompagnées vers l'emploi durable.

- **CONTACT :** Simon Mirouze simon.mirouze@envie.org

GEIQ AMS (Aide à domicile) : Le Geiq AMS est un Groupement d'Employeurs pour l'Insertion et la Qualification spécialisé dans l'aide à domicile. Nous sommes un nouvel outil pour l'emploi disponible sur l'ensemble du département du Rhône. L'objectif est de mettre en relation des personnes qui souhaitent se former aux métiers de l'aide à la personne avec des associations qui recrutent et sont en besoin constant de personnel. Le Geiq se charge de trouver les candidats correspondants aux critères de ses adhérents.

- **CONTACT :** contact@geiq-ams.fr

GEIQ 69 (Bâtiment) : Le Groupement d'Employeurs pour l'Insertion et la Qualification du Rhône ou GEIQ 69 est une association dite « de type loi 1901 » (à but non lucratif). Selon ses statuts, le GEIQ 69 a pour vocation de mettre en oeuvre une politique d'insertion par l'économique de personnes mal positionnées sur le marché du travail.

- **CONTACT :** Valérie Simonnet geiq69@geinserim.fr

LES JARDINS DE LUCIE A COMMUNAY : La mission des Jardins de Lucie n'est pas de former spécifiquement au maraîchage. Cette activité est utilisée en tant que support pédagogique et de remobilisation pour des personnes éloignées de l'emploi.

- **CONTACT :** Emilia Bernard assistantedirection@jardinsdelucie.net

POTAGERS DU GARON : Association d'insertion par le travail, Les Potagers du Garon ont pour activité économique le maraîchage biologique. L'association emploie des personnes les plus éloignées de l'emploi, domiciliées en priorité sur les territoires de Grigny et Givors pour produire des légumes de saison cultivés sous tunnels et en plein champ dans le respect de l'environnement et du cahier des charges de l'Agriculture Biologique. La commercialisation des légumes est effectuée via un abonnement sous forme de paniers hebdomadaires auprès de 150 adhérents.

- **CONTACT :** Nicole Ferrare contact@potagers-du-garon.net

SCIC GROUPE EOS : Groupe Eos est une société de services aux entreprises : Diagnostic, Conseil, accompagnement, Audit.

- **CONTACT :** Clémence Saintoyant csaintoyant@groupe-eos.fr

II. Compétences par la Formation

5. LA FORMATION À DESTINATION DE LA POPULATION JEUNE

APPRENTIS D'AUTEUIL : fondation qui éduque et forme des jeunes de la petite enfance à l'âge adulte, dans plus de 200 établissements d'accueil et de formation.

- **CONTACT :** Sylvestre Wozniak sylvestre.wozniak@apprentis-auteuil.org

COBATY : Association internationale de la Construction, de l'Urbanisme et de l'Environnement qui réunit des professionnels de « l'acte de construire », COBATY a mené en novembre 2018 une expérience : accueillir des élèves de collège en zone difficile pour une semaine d'insertion dans des entreprises des grandes familles de métiers du BTP.

- **CONTACT :** Franck COMBET franck.combet@btp-banque.fr

EBULLISCIENCE : réseau de lieux et de pratiques destiné à donner au grand public accès à la culture scientifique et technique.

CONTACT : Sébastien Marie smarie@ebulliscience.com

FERS : favoriser les partenariats entre l'école et les acteurs du territoire pour préparer l'avenir des enfants.

- **CONTACT :** Marie Bourrigan marie.bourrigan@fers.asso.fr

FONDATION C GENIAL : La Fondation CGénial a pour mission de promouvoir les sciences et les technologies, et les métiers qui y sont associés. Elle oeuvre également au rapprochement entre le monde de l'entreprise et celui de l'éducation pour faire face aux enjeux d'aujourd'hui et de demain.

- **CONTACT :** Jean-Michel Bassal jm.bassal@cgenial.org

6. LA FORMATION À DESTINATION DE LA POPULATION ADULTE

CERTA : propose des parcours de formation aux demandeurs d'emploi et aux salariés, jeunes et adultes, leur permettant d'accéder à un niveau de qualification reconnue par les entreprises. ‣ **CONTACT :** contact@certa-asso.org
IFRA : acteur de la formation présent sur les Régions Auvergne–Rhône-Alpes et Bourgogne–Franche Comté. Membre du réseau Léo Lagrange Formation, l'IFRA œuvre pour la formation tout au long de la vie et participe au développement des individus, de leur capacité d'analyse, de leur autonomie, à l'accroissement de leurs connaissances et à leur accès à la qualification. ‣ **CONTACT :** Sandrine ALAIMO s.alaimo@ifra.fr
INSTITUT DE FORMATION DES AIDES SOIGNANTES (IFAS) : création nouvelle au sein de l'hôpital intercommunal de Neuville – Fontaine pour proposer une nouvelle offre de formation adaptée aux besoins forts de recrutement du secteur. ‣ **CONTACT :** Elhame Alaya ifas@chg-neuville.fr
SEPR : centre de formation professionnelle initiale de la région Auvergne Rhône-Alpes, à Lyon et Annonay. ‣ **CONTACT :** accueil@sepr.edu

7. FORMATION NUMÉRIQUE

CENTRE SOCIAL LA CARNIERE (POLE MULTIMEDIA) : formation numérique, s'investit sur la solidarité, le bénévolat visant à favoriser l'entraide, la formation en pairs, les projets habitants. ‣ **CONTACT :** Cyril Chanteperdrix pole.multimedia@wanadoo.fr
CENTRE SOCIAL LA VELETTE ("AUX CLICS CITOYENS") : espace public numérique de Rillieux-la-Pape qui accompagne tous publics, habitants et professionnels du territoire Nord Val de Saône : insertion professionnelle, cours informatiques tous publics (du niveau débutant au niveau avancé), éducation aux médias et à l'information, l'animation d'un média citoyen et d'une chaîne YouTube. **CONTACT :** Laurence Chanel laurence.chanel@csxrillieux.asso.fr
EMMAUS CONNECT : association qui vise à faire du numérique un levier d'insertion via des points d'accueil et de formation. ‣ **CONTACT :** Pierre-Jacques Olivier pjolivier@emmaus-connect.org
LES BRICODEURS : collectif des professionnels du numérique engagés pour que l'expertise numérique soit au service de l'utilité sociale. Particulièrement attentifs à l'ouverture et la diversité de genre, culturelle et sociale dans nos actions et nos instances, nous établissons une passerelle entre les expertises techniques, les besoins sociétaux et le grand public. ‣ **CONTACT :** Samuel Eyre samuel.eyre@hotmail.fr
MJC DE BRON (CYBER-BASE DE BRON) : espace public numérique d'accompagnement à l'utilisation des outils numériques. Lieu de découverte, d'apprentissage et de soutien. ‣ **CONTACT :** Caroline Galumbo cyberbase@mjcbron.fr
SIMPLON. CO : école de codage qui propose une formation en présentiel et en ligne, gratuite et intensive à

destination de jeunes décrocheurs en difficulté ou réinsertion.

- **CONTACT :** Mathilde Aglietta mathilde@simplon.co

8. LES NOUVELLES FORMES D'APPRENDRE

AFEV : premier réseau d'étudiants engagés dans des actions de solidarités dans les quartiers populaires.

- **CONTACT :** Frédéric Delattre frederic.delattre@afev.org

CCO AUTRE SOIE : Un projet d'inclusion sociale qui s'appuie sur la culture comme moteur de développement humain et réinvente un futur innovant pour une friche urbaine et un patrimoine industriel remarquable

CONTACT : Fabien Marquet actionculturelle@cco-villeurbanne.org

CENTRE SOCIAL CUSSET (VILLEURBANNE) : En terme de loisirs, d'insertion professionnelle, d'accueil d'enfants, de projet urbain, d'ateliers de rencontres ou d'expression diverses, le Centre Social souhaite pouvoir accompagner les habitants porteurs d'une idée, d'un projet, concernant le quartier.

- **CONTACT :** accueil@cscusset.fr

CENTRE SOCIAL LA CARNIERE (ST-PRIEST) : formation numérique, s'investit sur la solidarité, le bénévolat visant à favoriser l'entraide, la formation en pairs, les projets habitants.

- **CONTACT :** Cyril Chanteperdrix pole.multimedia@wanadoo.fr

CENTRE SOCIAL LA VELETTE (RILLIEUX-LA-PAPE) : lieu de proximité favorisant l'accueil, la rencontre, les échanges et la solidarité au service des habitants.

- **CONTACT :** centres.sociaux@csxrillieux.asso.fr

LA MACHINERIE (LE THEATRE) DE VENISSIEUX : en lien avec le réseau des collèges qui permet de rapprocher collégiens et artistes sous une forme ludique pour préparer un spectacle tout en perfectionnant le langage des jeunes collégiens.

- **CONTACT :** Emilienne Jolly res-rp@lamachinerie-venissieux.fr

MAISON METROPOLITAINE D'INSERTION POUR L'EMPLOI : Mission insertion culture dont l'un des objectifs est de développer des actions d'insertion à partir de supports culturels dans le cadre de la programmation emploi - insertion de la Ville de Lyon, de la programmation des Contrats urbain de cohésion sociale de la Ville de Lyon et de l'agglomération lyonnaise et de la convention triennale entre Allies-PLIE de Lyon et le Grand Lyon.

- **CONTACT :** Myriam Albet myriam.albet@mdef-lyon.fr

UNIS-CITÉ - INITIATIVE RÊVE ET RÉALISE : Service civique et accompagnement au projet pour les jeunes entre 16 et 25 ans.

- **CONTACT :** Amélie Malige amalige@uniscite.fr

III. Réseaux professionnels localisés

CLUB DE CHEFS D'ENTREPRISE DE VILLEURBANNE (GEVIL) / FAEZA

- **CONTACT :** Alain Garcia alaingarciagevil@gmail.com

CLUB PERICA / ASSOCIATION CAP NORD : association des entreprises du plateau nord de Lyon qui propose un accompagnement des demandeurs d'emplois.

- **CONTACT :** Thierry Chabroux direction@capnord.org

CLUB VAULX-EN-VELIN ENTREPRISES : regrouper et promouvoir les entreprises implantées, principalement, sur la commune de Vaulx-en-Velin, représenter ses membres auprès des collectivités locales et des pouvoirs publics, étudier en commun tout problème d'ordre économique et social que pourraient rencontrer les entreprises.

CONTACT : Alain Villard alain@axiom.tm.fr